

00

Bases statistiques et produits généraux

1172-1000

Programme général de la statistique des entreprises

150
jahren BFS
ans OFS
anni UST
years FSO



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2010

Contexte

Dans une société complexe, les statistiques apparaissent de plus en plus comme un outil indispensable à la prise de décisions fondées, en politique comme en économie. Depuis plusieurs années, la demande d'information augmente au niveau national et international dans le domaine de la statistique des entreprises comme dans bien d'autres.

En Suisse, l'expansion de l'information statistique nécessite des mesures ciblées afin que la charge administrative des entreprises interrogées n'augmente pas dans les mêmes proportions. Dans ce contexte, l'OFS, et plus précisément, le programme de modernisation de la statistique des entreprises (GUS ¹) vise notamment le développement de collaborations avec les entreprises, une meilleure exploitation des données secondaires et une organisation optimale des enquêtes par un système efficace de gestion des échantillons.

Parallèlement, au niveau international, la Suisse et l'UE ont un intérêt commun à disposer d'informations statistiques harmonisées dans tous les domaines pertinents pour le développement de leurs relations. L'accord de coopération statistique, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007, permet précisément à la Suisse de disposer de données statistiques comparables à l'échelle européenne. Le programme de modernisation permettra à la Suisse d'augmenter sa comparabilité au niveau international concernant les statistiques des entreprises, structurelles et conjoncturelles.

¹ Abréviation germanophone: *Programm Gesamtsystem der Unternehmensstatistik*

Objectifs

Ce programme a été initié dans le but de réformer la statistique des entreprises en développant un système cohérent et intégré d'enquêtes auprès des entreprises, notamment:

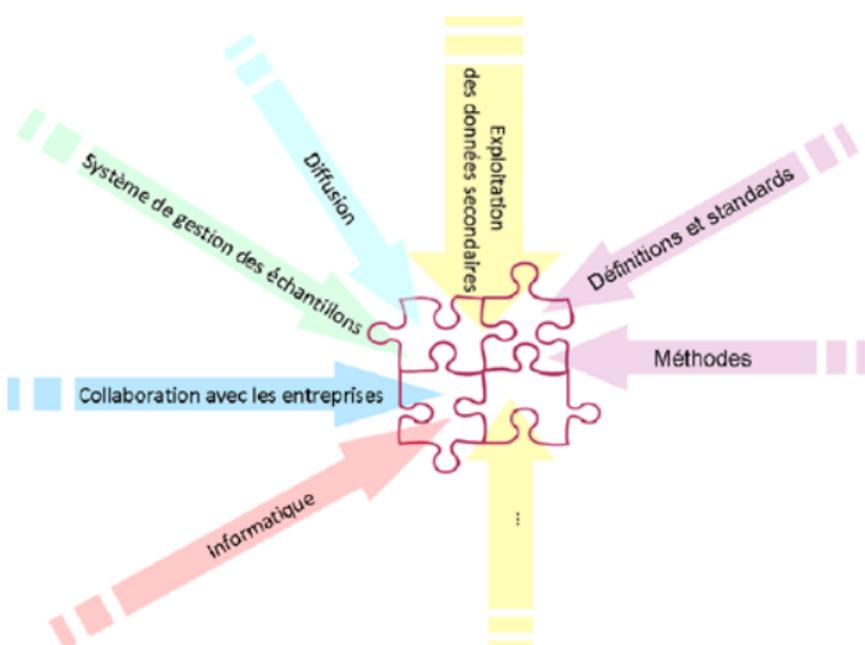
- en s'assurant que les informations statistiques produites répondent bien à la demande des clients (tant nationaux qu'internationaux), aux normes légales en vigueur, et qu'elles remplissent les conditions-cadre de la statistique des entreprises
- en renforçant l'utilisation des données secondaires (administratives ou de registres) pour la récolte de données et en développant de nouvelles techniques d'enquête, afin de diminuer la charge administrative des fournisseurs de données et de réduire les coûts de production des statistiques
- en mettant en place un système harmonisé de production entre toutes les activités statistiques permettant d'optimiser les processus de production
- en diffusant des informations, résultats et analyses adaptés aux demandes spécifiques des différents groupes de clients.

Mesures

Afin de répondre à ces objectifs, plusieurs mesures ont été mises sur pied:

GUS... un système intégré

Plusieurs projets ont été initiés dans le but d'établir des processus plus optimaux du point de vue de la collaboration avec les entreprises (profiling²), de l'organisation, de la méthode, de la production et de la diffusion.



Afin de répondre à la demande croissante d'information, et de diminuer la charge administrative des unités enquêtées, l'OFS soutient l'utilisation des diverses **sources secondaires**. Plusieurs projets optimisent l'utilisation des données administratives (les données de la TVA, de l'AVS, etc.) et d'entreprises (par ex. les données scannées provenant d'entreprises privées) à des fins statistiques dans le respect de la protection des données. Ces nouvelles sources permettront, à terme, de diminuer les questionnaires d'enquêtes et de proposer une information plus fréquente dans la plupart des cas.

² <http://www.profiling.bfs.admin.ch/>

Coordination des enquêtes statistiques

Les statistiques d'entreprise conjoncturelles et structurelles déjà existantes doivent être révisées compte tenu des nouvelles techniques, demandes, exigences et normes nationales et internationales, notamment:

- en utilisant tout le potentiel des données disponibles,
- en établissant des synergies avec d'autres enquêtes sur la même thématique afin d'éviter les redondances,
- en optimisant le système de gestion des échantillons.

Note sur la protection des données

La protection des données et de la personnalité est **un principe fondamental de la statistique publique**. Le secret statistique, réglé par la loi de 1992 sur la statistique fédérale, souligne l'importance de la protection des données pour la statistique. Les données que la Confédération collecte par voie de relevé statistique ou par l'intermédiaire d'autres sources extérieures ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques, toute exception à cette règle devant avoir une base légale.

Vue d'ensemble

Le programme de modernisation de la statistique des entreprises touche plusieurs domaines statistiques, par exemple:

- Les statistiques du **marché du travail**, comme l'enquête sur la structure des salaires ou la statistique de l'emploi.
- Les statistiques **monétaires**, comme l'enquête sur la valeur ajoutée.
- Les statistiques **des prix**, comme l'indice des prix à la consommation.
- Etc.

Renseignements

E-mail: gus@bfs.admin.ch

www.gus.bfs.admin.ch

Impressum

Publication gratuite www.news-stat.admin.ch

Editeur

Office fédéral de la statistique
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

Renseignements et commandes:

E-mail

gus@bfs.admin.ch

Page de couverture

OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © Joss – Fotolia.com

Layout et graphisme

Section DIAM/PP

Traduction

Service linguistiques OFS

Numéro de commande

1172-1000